

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

Sciences économiques et sociales

Lundi 7 juin 2021

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

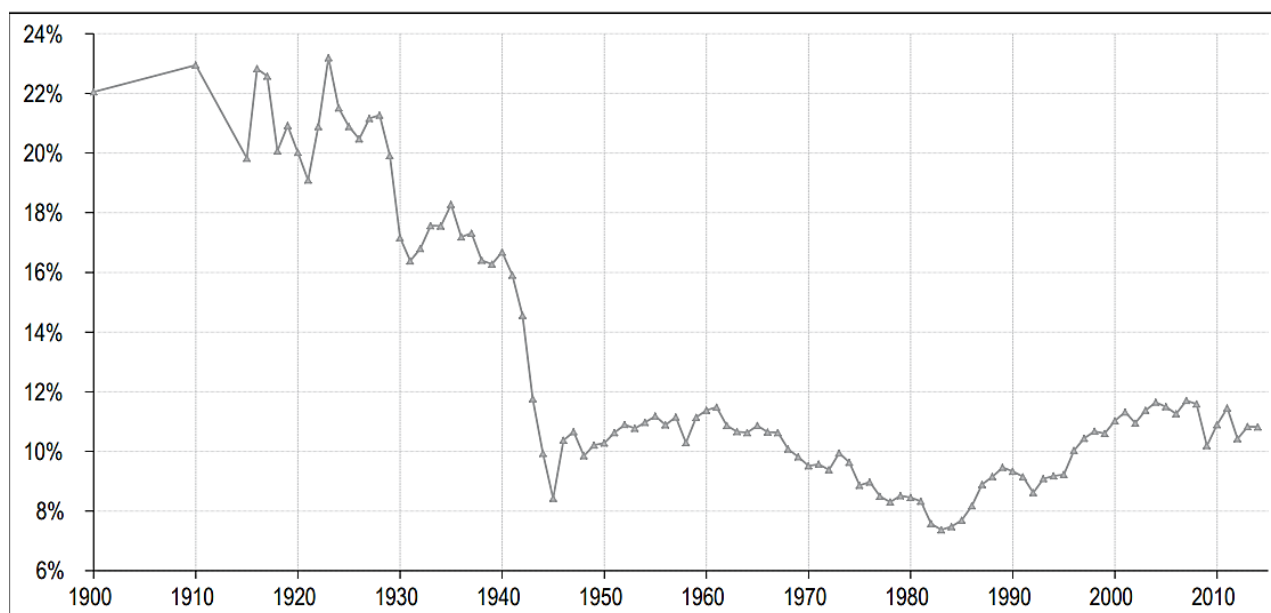
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure l'approche en termes de classes sociales est-elle pertinente pour rendre compte de la société française aujourd'hui ?

DOCUMENT 1

Part des revenus des 1 % ayant les plus hauts revenus en France, 1900-2014



Note : distribution du revenu national avant impôts (et avant taxes et transferts, à l'exception des retraites et allocations chômage) parmi les adultes.

Source : d'après Bertrand GARBINTI et Jonathan GOUPILLE-LEBRET, « Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », *Economie et Statistique*, 2019.

DOCUMENT 2

Classe sociale subjective (en %)

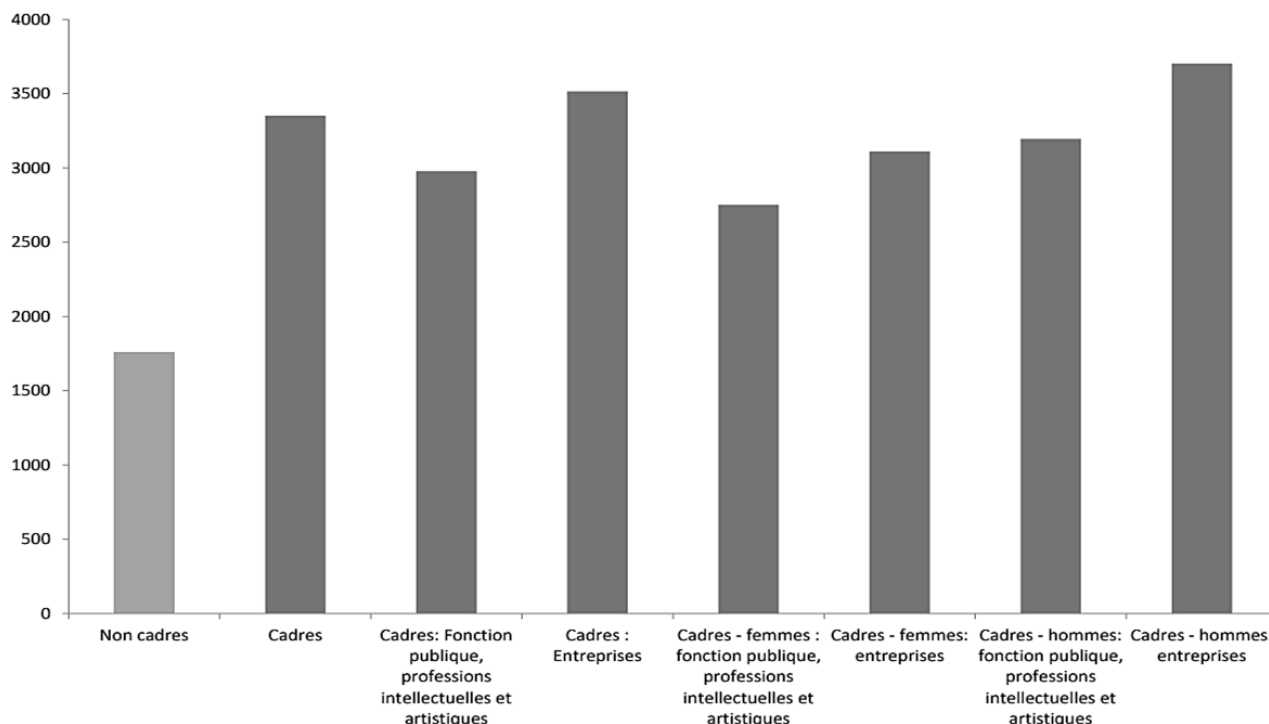
Question : « Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? Et, si oui, laquelle ? »

Sentiment d'appartenance	1966	2001	2002	2010	2015
Total « NON »	39	46	47	36	35
Total « OUI »	61	54	53	64	65
- dont la bourgeoisie	4	2	2	3	1
- dont les classes dirigeantes	-	-	0	-	0
- dont les cadres	1	3	3	2	3
- dont les classes moyennes	13	27	22	38	38
- dont la classe ouvrière	23	9	14	6	6
- dont les travailleurs, les salariés	3	2	2	1	3
- dont les paysans, les agriculteurs	3	1	1	1	0
- dont les commerçants	1	-	1	-	0

Source : d'après « L'état de l'opinion », TNS-Sofres, 2016.

DOCUMENT 3

Rémunération mensuelle nette des cadres et des non-cadres (temps complet) en 2016, en euros



Champ : France métropolitaine, individus de 15 ans et plus en emploi dans des ménages ordinaires, salariés à temps complet.

Source : Antoine NABOULET et Julie ROUAULT, « Quelle évolution des cadres depuis vingt ans ? Analyse portant sur la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures », document de travail *France Stratégie*, juillet 2020.

DOCUMENT 4

En 2018, en France, les femmes qui ont des responsabilités familiales sont moins souvent en emploi que celles qui n'en ont pas ; l'écart est particulièrement marqué parmi les ouvrières. À l'inverse, le taux d'emploi des hommes ayant des responsabilités familiales est plus élevé.

Quand elles travaillent, les femmes déclarent deux fois plus souvent que les hommes qu'être parent a des conséquences sur leur situation professionnelle. Ces conséquences concernent principalement le temps de travail ou l'organisation des journées de travail, principaux leviers pour faciliter l'organisation de la vie des familles. Les femmes cadres réduisent plus souvent que les autres salariées leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants. En revanche, les hommes et les femmes ressentent autant de difficultés de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Les difficultés sont plus importantes pour les cadres, femmes comme hommes, du fait de leurs longues journées de travail.

Source : Laïla BENTOUDJA et Tiaray RAZAFINDRANOVONA, « Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes », *INSEE Première*, n°1795, mars 2020.

EPREUVE COMPOSEE – SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

- 1. Pour la partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement l'information.*
- 2. Pour la partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - en développant un raisonnement ;*
 - en exploitant les documents du dossier ;*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

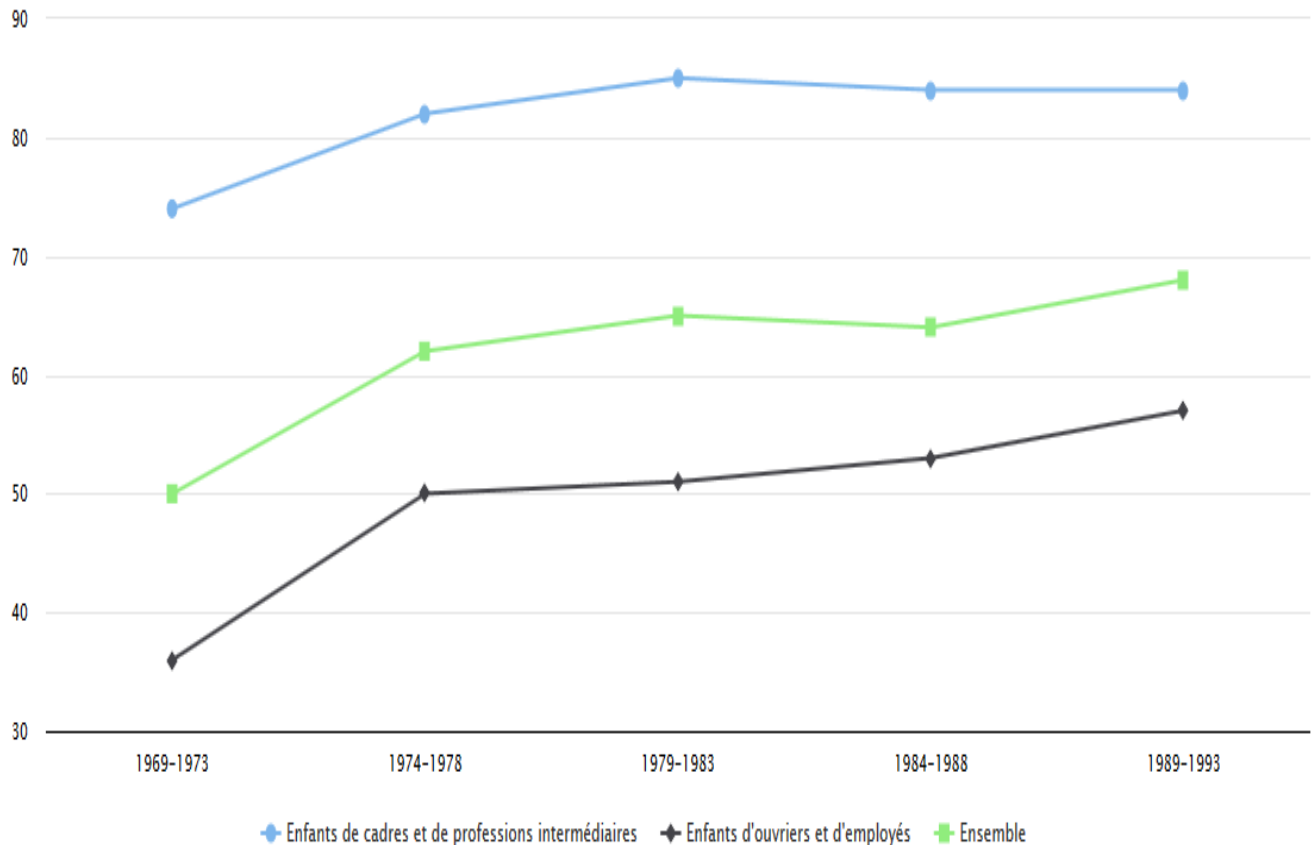
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Comment les dotations factorielles peuvent-elles expliquer la spécialisation internationale ?

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Taux d'obtention du baccalauréat selon la catégorie sociale et la génération¹ (en %)



Source : d'après www.inegalites.fr, juin 2017.

1 : Elèves nés au cours de cinq périodes différentes : entre 1969 et 1973, 1974 et 1978, 1979 et 1983, 1984 et 1988, 1989 et 1993.

Questions :

1. À l'aide des données du document, comparez l'obtention du baccalauréat selon les différentes générations chez les enfants d'ouvriers et d'employés. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'augmentation du taux d'obtention du baccalauréat s'explique par les processus de massification et de démocratisation. (4 points)

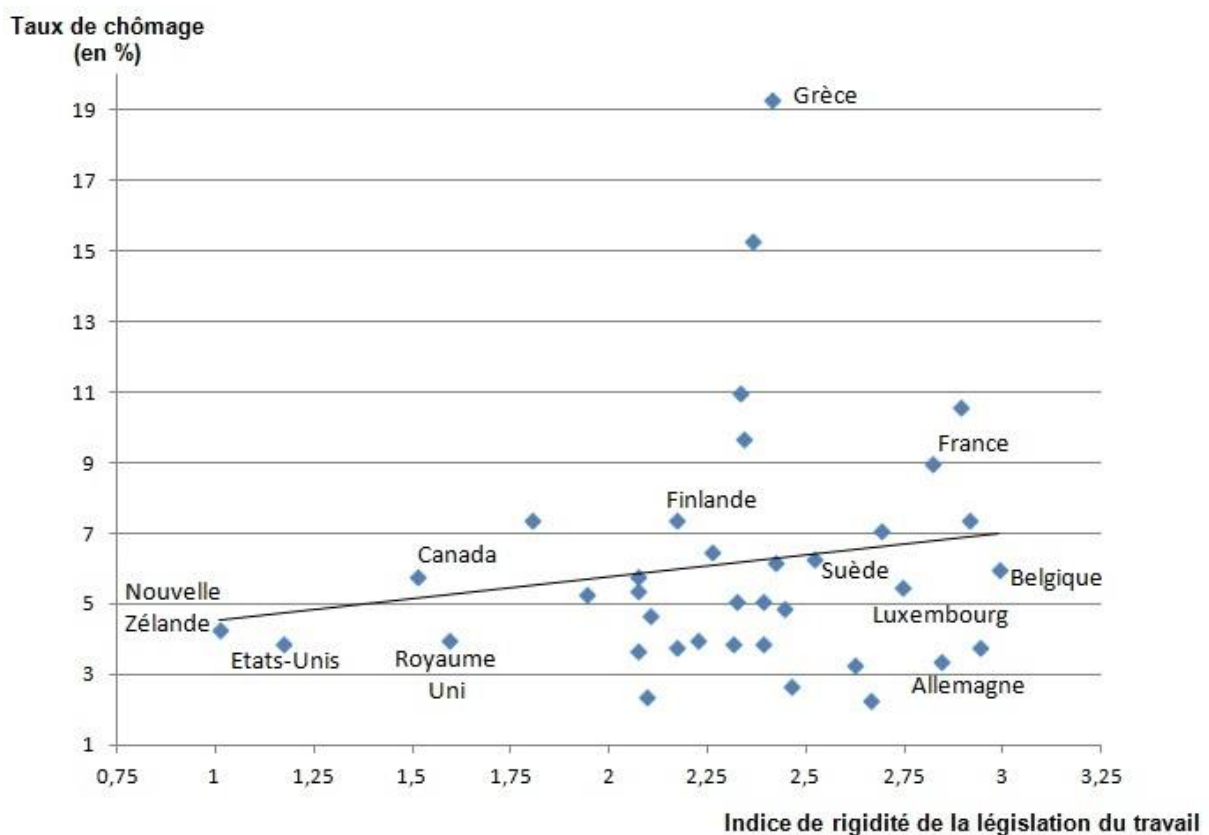
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que des politiques de flexibilisation du marché du travail permettent de lutter contre le chômage structurel.

DOCUMENT 1

Indice de la rigidité de la législation du travail¹ et taux de chômage en 2018 dans les pays de l'OCDE



Source : d'après OCDE, 2020.

1 : Rigidité de la législation du travail : celle-ci est mesurée par un indice, élaboré par l'OCDE. Plus l'indice est élevé, plus la législation est stricte.

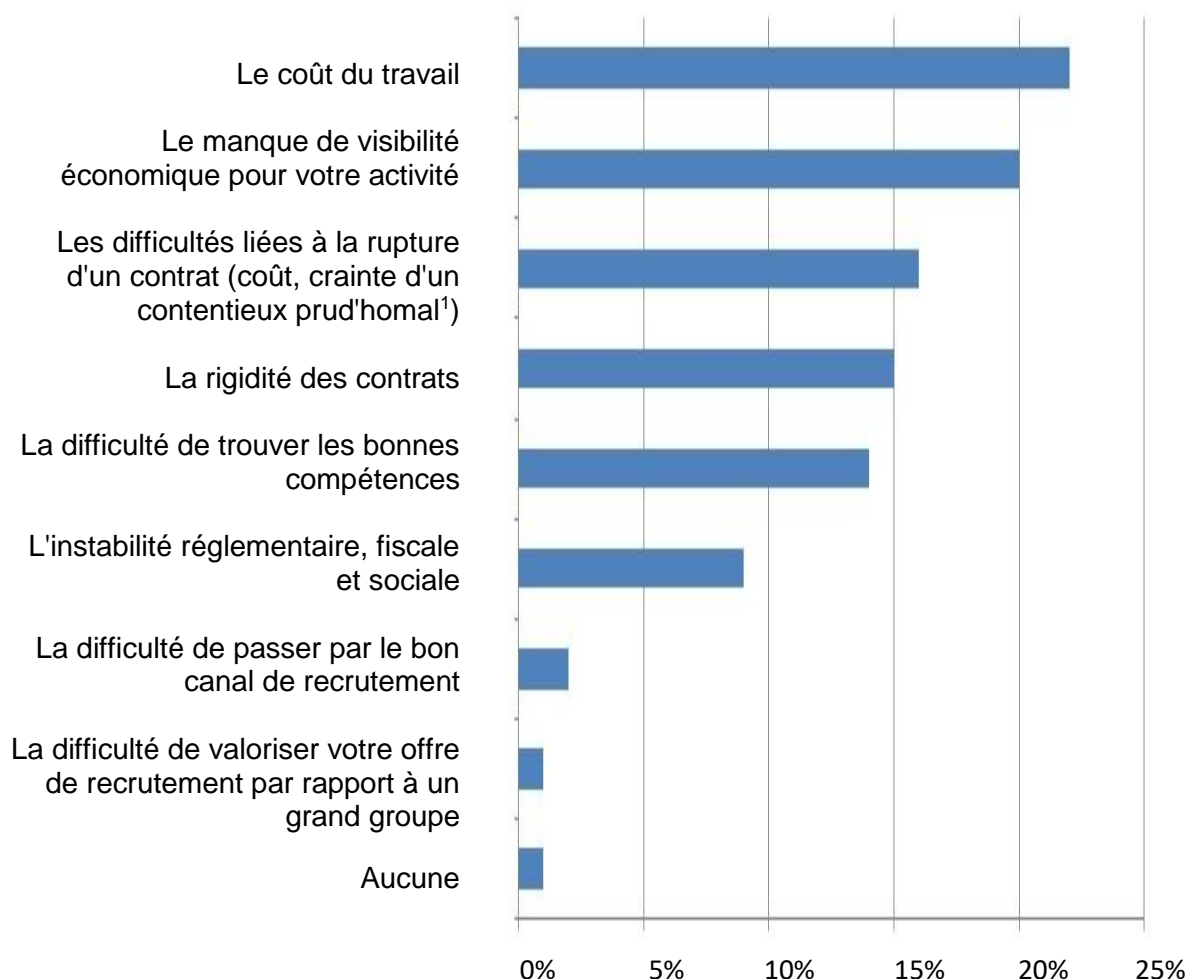
DOCUMENT 2

Presque tous les pays ont instauré un salaire minimum. Certains, comme la France, déterminent un minimum universel pour l'ensemble de l'économie, tandis que d'autres, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande, par exemple, établissent une distinction entre les différents secteurs et catégories de travailleurs. En règle générale, le salaire minimum est fixé par les pouvoirs publics et révisé régulièrement en consultation avec les organisations patronales et syndicales [...]. Les effets potentiels du salaire minimum sur l'emploi sont au cœur du débat sur ce dispositif et restent un sujet de désaccord. [...] Sur les marchés concurrentiels, si un salaire minimum est appliqué et hisse les rémunérations au-dessus des niveaux en vigueur, certaines entreprises refuseront de verser un salaire plus élevé et licencieront des travailleurs. Les travaux de recherche menés pendant des décennies n'ont pas mis fin au débat. Cela dit, un consensus semble se dessiner sur le fait qu'un salaire minimum établi à un niveau modéré a une incidence légèrement négative sur l'emploi. Si celui-ci est établi à un niveau trop élevé, il peut être à l'origine de nombreuses pertes d'emploi et avoir ainsi des répercussions néfastes sur les équilibres économiques.

Source : Piyaporn SODSRIWIBOON, Gabriel SROUR, « L'instauration d'un salaire minimum profite-t-elle aux travailleurs ? », *Finances & développement*, mars 2019.

DOCUMENT 3

« Quelle est la principale peur, inquiétude ou difficulté lorsque vous envisagez d'embaucher ? »



Champ : sondage OpinionWay réalisé en 2015 auprès de 1001 chefs d'entreprise.

Source : www.lesechos.fr

1 : Contentieux prud'homal : litige porté devant le tribunal des prud'hommes, chargé des questions touchant au droit du travail, entre salarié et employeur.

EPREUVE COMPOSEE - SUJET B

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez comment les droits de propriété peuvent favoriser la croissance économique.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Effet d'une hausse de la taxe carbone sur le coût de l'énergie et sur les émissions de CO₂¹ d'un échantillon d'entreprises représentatives de différentes branches

(Données obtenues sur la base d'une hypothèse d'un quasi-doublement du taux de taxe carbone entre 2018 et 2022 - passant d'une valeur effective de 45 € la tonne de CO₂ à 86 €)

Indicateurs Intitulé de l'activité	Évolution du coût de l'énergie (en %)	Évolution des émissions de CO ₂ (en tonnes de CO ₂ par entreprise)	Évolution des émissions de CO ₂ (en %)
Produits alimentaires	4,89	-46,47	-1,44
Boissons	4,38	-110,16	-3,44
Textiles	5,02	-21,08	-2,03
Articles d'habillement	4,76	-22,11	-2,70
Cuir	4,46	-3,92	-1,10
Articles en bois	2,06	-21,16	-1,28
Papier	3,89	-71,57	-1,91
Produits chimiques	4,80	-88,01	-1,50
Matières plastiques	2,81	-16,00	-0,64
Produits métalliques	4,70	-18,54	-1,11
Produits électroniques	2,05	-9,55	-0,78
Équipements électriques	4,64	-25,15	-1,45
Machines et équipements	5,83	-22,48	-1,64
Véhicules automobiles	3,98	-13,06	-0,65

Source : D'après Damien DUSSAUX, « Les effets conjugués des prix de l'énergie et de la taxe carbone sur la performance économique et environnementale des entreprises françaises du secteur manufacturier », OCDE, n°154, janvier 2020.

1 : CO₂ : Dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez l'impact qu'aurait une hausse de la taxe carbone sur le coût de l'énergie et sur les émissions de CO₂ des entreprises de la branche « Boissons » et des entreprises de la branche « Matières plastiques ». (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez comment la taxation peut permettre de faire face aux externalités négatives sur l'environnement. (4 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents

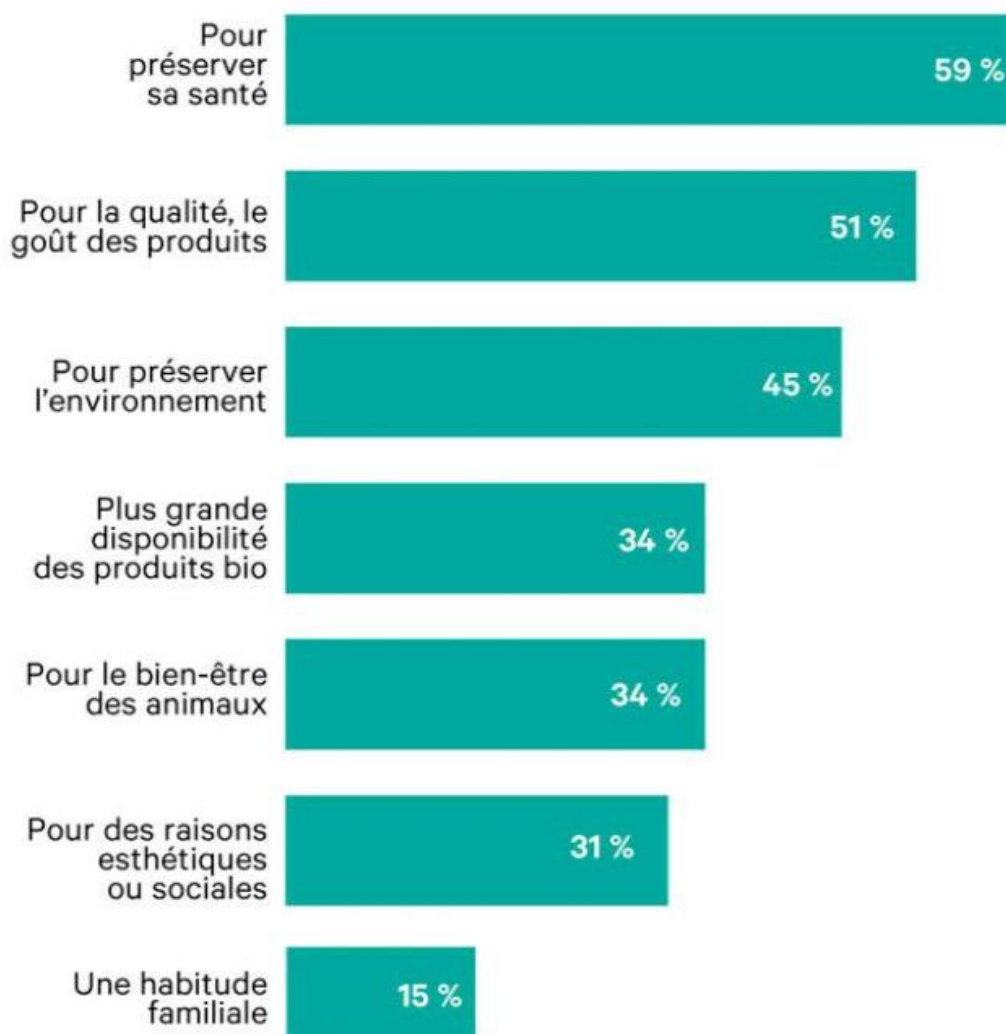
Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'engagement politique ne se limite pas à la pratique du vote.

DOCUMENT 1

Les principales raisons de la consommation de produits bio

« Et aujourd'hui, quelles sont toutes les raisons qui vous incitent à consommer des produits biologiques ? »

Base consommateurs bio au moins une fois par mois : 1420



Source : *Les Échos*, 2020.

DOCUMENT 2

Il faut tout d'abord distinguer les militants des adhérents. Les adhérents sont des personnes affiliées à un parti politique, dont elles possèdent la carte après avoir payé une cotisation, généralement d'un faible montant. Le militant, quant à lui, est un adhérent actif. Ce qui signifie qu'il accepte de faire bénévolement un travail de terrain et de participer à la vie du parti. Cette activité de militant est variée. Il peut s'agir : de participer aux réunions du parti, de manière à débattre de ses orientations, de la stratégie électorale à adopter lors d'une élection locale, ou des grands débats nationaux du moment ; de faire connaître les positions du parti par la distribution de tracts dans la rue, sur les marchés ou par la vente d'un journal (ex : traditionnellement les militants du Parti communiste vendaient le dimanche matin *L'Humanité Dimanche*) ; de participer aux activités plus nombreuses lors des campagnes électorales (collage d'affiches, organisation de meetings...).

Il faut signaler aujourd'hui une certaine crise du militantisme. Les partis ont du mal à recruter de nouveaux adhérents. Cette situation est liée, de manière plus générale, à une crise de l'action collective car elle touche aussi les syndicats. Toutefois, il convient de nuancer cette affirmation, dès lors que, mis à part le cas du Parti communiste (jusqu'aux années 1980), la France n'a jamais été, à l'exception de brèves périodes (Front populaire, Libération, mai 1968), un pays de fort militantisme partisan.

Source : www.vie-publique.fr, 2019.

DOCUMENT 3

Bénévoles en association en 2019

Secteurs d'activité de la (ou des) association(s) dans lesquelles le bénévole ⁽¹⁾ « donne du temps »	Taux d'engagement associatif ⁽²⁾	Répartition par secteur ⁽³⁾
Social caritatif	7%	30%
Loisirs	5%	23%
Sport	5%	21%
Culture	4%	19%
Jeunesse éducation populaire	4%	17%
Santé, recherche médicale, aide aux malades	3%	12%
Environnement	3%	11%
Associations de défense (des droits et des causes)	2%	8%
Solidarité internationale	2%	8%
Formation, emploi, insertion économique	1%	5%
Autres	4%	15%

1 : Une grande partie de ces bénévoles déclarent plusieurs secteurs d'activité.

2 : % de la population de 15 ans et plus qui « donne du temps » à une association de ce secteur d'activité.

3 : % des bénévoles associatifs qui « donnent du temps » à une association de ce secteur d'activité.

Source : Étude France Bénévolat, IFOP, 2019.